M'Coursier départ

MEMORANDUM BUD/FIN ILO BIT BIT/GENEVE c.c. - Mr le Représentant Résident From De MONNET PAQUET Jean Michel PNUD KIGALI CTP - RWA/88/010 - COOP/BIT/GENEVE Your Ref. Votre Date Our Ref. Initial(e)s MP/tm N°023/15.30 Notre Date 18/01/1991

Subject Objet Frais de stage CIPPT/Turin - Coordinateur National du Programme d'Appui aux Coopératives "RWA/88/010"

- 1°) Nous avons l'honneur de vous transmettre les documents comptables en rapport avec le stage au CIPPT/Turin effectué par Monsieur MBONEZA Gaspard, Coordinateur National au Projet Coopératives "RWA/88/010" du 01/10/1990 au 14/12/1990.
- 2°) Sous le même pli, nous vous faisons parvenir le formulaire de voyage dûment rempli par l'intéressé ainsi que le coupon du ticket d'avion.
- 3°) Après examen de ces pièces, nous vous demandons de nous communiquer le montant des frais supplémentaires occasionnés par ce stage et de nous faire parvenir une autorisation de paiement à Monsieur MBONEZA.
- 4°) La prise en charge de ce financement est supporté par la Ligne Budgétaire 30 "FORMATION".
- 5°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT Monsieur le Représentant Résident PNUD KIGALI C.C. De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 Your Ref. RECEIVED on Votre Date tomel. sign. Action by MP/tm Our Ref. Initial(e)s Notre Nº240/15.30 RR DDR Info. 26/12/1990 Date

Subject : FRAIS DE STAGE CIPPT/TURIN - MBONEZA Gaspard

- 1. J'ai l'honneur de vous transmettre la demande de remboursement des frais supplémentaires occasionnés par le stage effectué par Monsieur MBONEZA Gaspard Coordinateur National à RWA/88/010 au CIPPT TURIN et présenté par l'intéressé.
- 2. La prise en charge de ce financement est supportée par la ligne budgétaire 30 "FORMATION".
- 3. Salutations distinguées.

BH P28/12

V

Please TYPE or PRINT: full explanation of length Form F.10 if eligible de from yours. Subsistence days under Staff Rules. Do you have eligible depe	Extra sheety or involve ependants he may be sub-	ets s d tra ave i ject	houl vel. it ine to a	d be Sub rarie red	attach omit a s es whic uction	epara h diff after (te er 60	ANNUAL LEAVE TO BE CHARGED: DAYS	Remarks: L	
duty station? Yes	No L≥	2						For Use of Controller ONLY		
CITY AND COUNTRY OF DEPARTURE AND ARRIVAL	MODE OF	D A Y	MONTH	YEAR	HOUR •	UN or vehic made able a	T DEP		ADM./CERTIF	ENTS OF FYING OFFIC STOP-OVER YS, ETC
DEP .: KIGALI		30	19	190		X				
ARR.: BRINELLES		30	19	190		(35)				
	Official X									
DEP.: BRUXELLES		30	19	190		网	□ ≥	TERO PORT TURIN - CIPPT		
	Official 🔼 Personal 🗆									
ARRI HILAN		16	19	190		⊠ ⊠		TAY! AEROPORT MILAN		
7/*	Official X									
DEP .: MI LAN		16	19	190		図				
ARR.: BRUXELLES	Official X	16	19	190		P				
DEP. BOUNELIE	Personal	1.7	19	19.	,	网				
ARR.: 161011		16	to	18		X				
100000	Official X		1,,	17.7.4						
DEP.I	rersundi					10				
ARR.:										
	Official Personal									
DEP.:										
6	Official									
DEP.:	Personal	T	11							
ARR.:	1	-				吉				
	Official Personal						Ш			
 HOUR should indicate time of at airports, piers or railroad stati itinerery and standards of accor Form PT.8 and any stop—over no be supported by full explanation may be reduced. 	ions. Any dev mmodations au at authorized th	riation thoriz	from	tic Un	ggage, us kets and lited Nati d attache	excessions top	transp bagge other	R: All receipts for transportation and excessortation stubs and any unused transportationage coupons (MCO's) must be returned to the with the original Travel Authorization (PT.8). The Laissez-Passer should be returned to tration Service upon completion of the trave	3)	
REMARKS: (List here attache		ets b	y st	ting	ticket			Total Travel Allowance in US.5 .		
number and the route covered by t	ne ficket.)							Value of MCO's	110	5
								Value of MCO's	415	
								BALANCE of MC	CO's to be	
								The balance of the fallowing co	he MCO's is rep	The same of the sa

.

-

WBONEZALE NA COMPONS NOT VALIO BEFORE	5	EXCHANGE ORIGINAL ISSUE	1022	-127	T. Miles	-/-	PASSENGEI COUPON SERIC CODE	30 1	S 02	38-4 8353
COUPONS NOT VALID AFTER	991	TICKET DES	ROMATOR	The state of the s	3 CODE			38 1	244	745812
PROM NOT BOOD FOM PASSAGE PROM HILAMILL N TO BOUT CALL TO ECURY PARE JEAN OF SCHANGE TOTAL		ALLOW LU D POS ENDORSEMI	CAPPIER WAS TRANSPORTED TO THE PARTIES TO THE PARTI	858	4 16 17 17 17	08	CL UNITED		PAYMENT	P. AGENT DATE AND P.
ca mace: 1	200-									O NOT MARK OR WRITE IN THE WHITE AREA
			CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE							

										MANUFACTURE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 1	THE REAL PROPERTY.
TICKET SUED BY SABENA belgian world airline BAGGAGE CHECK SUBJECT TO CONDITIONS OF CONTRACT	T DN PAGE 4	POESTINATION (1-160	ARLINE DAT			FROMATO			31404914	6
MBONETA 16.	111	ISBUED IN I	CARRIER	FORM AND	SERIAL NO	PASSENGER COUPON		CARRIER	GALGULATION	-	175°
1 2 3 4 COUPONS NOT VALID AFTER	19:SL/E	T DESIGNATOR	AMSERIAL NO PL	ODE DATE	ACIENT'S N	IUMERIC CODE	020			SABENA	
1 2 35 0 2 ST	RE BASIS ALLO	W. CARRIER	FLIGHT/CLASS	DATE	TIME	STATUS	1				
15/6A61 Y	2	2 50	461 >	130	071	OR.				EBS Grann	100
BNUSSELS Y	21	IN	2177	30	in	Ox				ACCOM COME AND LACE OF BESSET	W)
TURIN Y	20	0 0/11	2177	175	1274	or				RWANDA	
BNUSSELS Y	21	2 /11	4657	110	w	- 100		PAYMENT		FARE	ADJUES!
516ACI BAGA	→	UNICK SCS NYT	UNCK PCS	WT UNC	PCS V	VT LINCK	111	10000	1216		
TARE OF EXOMAGE, TUTAL		ALL Description									
Ent Booker fort 156	10)	ALL FIELD	MPS TO U	INITED	Mai	00000	LY		DO NOT MARK OR V	VAITE IN THE WHILE AREA ADDIVE	

ISSUED BY SABENA belgian world airlines BAGGAGE CHECK SUBJECT TO CONDITIONS OF CONTRACT ON PAGE 4 NOT TRANSFERABLE	FROM/TO AIRLINE FOR	31 404 914 6
MBON FOR DOLLAR OF PASSENGER NOT TRANSFERABLE	ISSUED IN 1 CARRIER FORM AND SERIAL NO COUPON CARRIER CALCULATION ORIGINAL I CARRIER FORM/SERIAL NO. PLACE DATE AGENT'S NUMERIC CODE	
1 2 3 4 1 1 2 3 3 4 1 1 2 3 3 4 4 9 1 1 1 1 1 1 1 1 1	TICKET DESIGNATOR TOUR CODE	SABENA 2-4-9029
FROM HOLD AND GOOD FOR PASSAGE FARE BASIS	20 SN 461 Y 30 DH	EPOGIOCA III
TURIN Y	20 /1 217 4 300 00	AGON CONTENT PLACE OF CIRCLE RWANDA
TO BANSSELS Y BAGGAGE PCS CHECKED UNKKY	WT UNCK ISCS WT UNCK PCS WT UNCK PCS WT UNCK FORM OF PAYMENT	FARE:
FARE AND	ENDORSEMENTS/RESTRICTIONS ALL REFUNDO TO UNIT	•
Ent Booker Kint 1.610	DO NOT MARK OR	WRITE IN THE WIREE AREA ADOVE

MEMORANDUM To ILO BIT Mr. Michael CHALLONS Représentant Résident a.i. PNUD KIGALI C.C. From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Our Ref. Initial(e)s MP/jm 029/15.30 Notre Date 22/01/1991

Subject :

Avance sur salaire mois de janvier 1991 Personnel RWA/88/010

- 1°) Nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre haute autorité l'autorisation de paiement des salaires du mois de janvier 1991 pour les agents de RWA/88/010 ci-après :
 - HABIMANA Pierre , Expert National
 - MBARUSHIMANA Télésphore , Assistant Administratif
 - MUNYAKAZI M. Jacqueline , Secrétaire-Comptable
 - NZABANDORA J. Michel , Messager
 - HATUNGIMANA Déogratias , Chauffeur
 - MUTESA Modeste , Chauffeur
- 2°) Les contrats de HABIMANA, MBARUSHIMANA, NZABANDORA, HATUNGIMANA et MUTESA ont expiré et nous avons demandé le renouvellement (cf mémo n° 226/15.30 du 10/12/90, n° 227/15.30 du 10/12/90 et FAX du 12/12/90)
- 3°) Mme MUNYAKAZI M. Jacqueline, Secrétaire-Comptable proposée au grade L4/4 a pris ses fonctions depuis le 01/01/1991. Nous avons communiqué son engagement et transmis son dossier au Bureau de Zone OIT KINSHASA.
- 4°) Nous avons l'espoir de recevoir bientôt les contrats de ces agents ainsi que les APE correspondantes pour régularisation de la situation.
- 5°) Salutations très distinguées.

MEMORANDUM ILO BIT Mr. Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA C.C. From Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre nº PER/904 Date 31/12/1990 Our Ref. Initial(e)s MP/jm Notre Nº 035/15.30 Date 02/02/1991

Subject :

Personnel d'Appui Administratif RWA/88/010

- 1°) Suite à votre Mémo n° PERS/904 du 31/12/1990, nous avons l'honneur de vous retourner dûment remplis les formulaires d'engagement en faveur de Madame MUNYAKAZI M. Jacqueline, Secrétaire-Comptable RWA/88/010.
- 2°) Par notre Mémo n° 010/15.30 du 07/01/1991 nous vous avons transmis la description de tâches pour le poste de Secrétaire-Comptable ainsi que pour celui d'Assistant Administratif en vue d'une reclassification. Au cas où ce courrier ne vous serait pas parvenu, nous joignons à la présente copie des documents ci-haut mentionnés.
- 3°) Nous vous informons que Mme MUNYAKAZI J. a déjà entamé son examen médical d'engagement dont le rapport, suivant le formulaire JMS 1, sera transmis au Service Médical du BIT à GENEVE.
- 4°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO A Mr. Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA C.C. From Do Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Our Ref. Initial(e)s MP/jm Notre Nº 034/15.30 Date 02/02/1991

Subject :

ILO 187 4.70 et ILO 354 12.82

RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir les feuilles de congé du personnel d'Appui Administratif du"Projet Coopératives RWA/88/010" pour le mois de janvier 1991.
- 2°) Par la même occasion, je vous communique le calendrier des congés partiels du Personnel d'Appui Administratif de RWA/88/010 et vous transmets en annexe les formulaires ad hoc ILO 354 12.82 de:
 - HATUNGIMANA Déogratias , Chauffeur , du 02/01/1991 au 15/01/1991
 - MBARUSHIMANA Télesphore; Assistant Adm., du 04/02/1991 au 15/02/1991
 - NZABANDORA Jean Michel , Messager , du 11/02/1991 au 22/02/1991
- 3°) Meilleures salutations.

ILO c.c.	BIT	To A Monsieur Louis NDABA HAG. Directeur du Bureau de Zoolf / KINSHASA From Do MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	one
		Your Ref. Votre	Date
		Our Ref. Notre N° 033/15.30	Initial(e)s MP/jm
			Date 29/01/199

Subject Objet COPIES OFFRES DE PROLONGATION DE CONTRAT -PERSONNEL D'APPUI ADMINISTRATIF RWA/88/010

- Suite à votre mémo PERS/904 du 31/12/1990, je vous prie de trouver en 1°) annexe les copies jaunes, dûment signées et datées, des offres de prolongation de contrat en faveur de :
 - MBARUSHIMANA Télesphore , Assistant Administratif RWA/88/010
 - HATUNGIMANA Déogratias , Chauffeur RWA/88/010
 - MUTESA Modeste , Chauffeur RWA/88/010
 - NZABANDORA Jean Michel , Messager RWA/88/010
- 20) Je vous en souhaite bonne réception
- 3°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT A Mr. Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD C.C. From De Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Our Ref. Initial(e)s MP/jm Notre Nº 036/15.30 Date 06/02/91

Subject : Contrat de collaboration extérieure

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre pour signature les contrats de collaboration extérieure proposés à Madame KAYITASIRWA et Monsieur BAHIZI recrutés comme Formateur.
- 2°) Ces contrats couvrent la période du 14/01/91 au 28/02/91 pour une première consultation.
- 3°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM BIT ILO A Monsieur Michael CHALLONS Représentant Résident a.i. PNUD - KIGALI CC MONNET PAQUET Jean Michel Do CTP - RWA/88/010 COOP/PNUD/KIGALI Your Ref. Votre Date Our Ref. Initial(e)s MP/jm Notre Nº 040/15.30

Subject Objet

REMBOURSEMENT FRAIS PETITE CAISSE

- LB 53

Veuillez autoriser le remboursement des frais occasionnés au cours de la période allant du 22/11 au 10/12 sur compte "PETITE CAISSE", pour un montant de 40.460 FRW (QUARANTE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS).

Date 11/02/91

- sur présentation en annexe des factures correspondantes

Salutations distinguées.

Transmis au PNUD le 11/02/1991

ILO c.c.	MEMORANDUM	BIT	To A Mr. Assim DIAWARA Représentant Résid PNUD - KIGALI From De Jean Michel MONNET P CTP - RWA/88/010	
		Your Ref. Votre	Date	
			Our Ref. Notre N° 042/15.30	Initial(e)s MP/jm
				Date 14/02/1991

Subject :

Contrat de Collaboration Extérieure

- 1° J'ai l'honneur de vous transmettre les copies du Contrat de Collaboration

 Extérieure signé par Mme KAYITASIRWA Emilienne
 Mr. BAHIZI Daniel.
- 2° Comme le prévoit l'article 3 du contrat, un versement de 30.000 FRW est dû en date du 13/02/1991.
- 3° Meilleures salutations.

C.C.	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD KIGALI From De Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre					
			THE SHAPE AND	Date				
			Our Ref. Notre 047/15.30	Initial(e)s MP/jm				
				Date 21/02/91				

Subject :

Contrat de Collaboration Extérieure

- 1°) J'ai l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur des Formateurs de RWA/88/010 :
 - Mme KAYITASIRWA Emilienne
 - Mr. BAHIZI Daniel
- 2°) Comme le prévoit l'article 3 du contrat, un versement de 15.000 FRW est dû en date du 28/02/1991.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM

BIT

A Mr. HABIMANA Pierre
Expert National - RWA/88/010

From
Do MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010

Your Rel.
Votre

Date

Our Rel.
Notre N°046/15.30

Date 21/02/91

Subject .

- . Me voir à propos du dossier personnel Expert National <u>concernant votre</u> demande de changement d'échelon pour revalorisation de votre salaire.
 - . En l'absence de l'Assistant Administratif, vous avez demandé à consulter votre dossier : ce qui est normal.
 - . Nous avons constaté qu'il manque une pièce dont j'avais exigée qu'elle soit classée à cet endroit.

Quelques observations s'imposent :

- J'ai consulté votre dossier personnel pour finaliser la demande du changement d'échelon.
- . C'est l'Assistant Administratif qui gère les dossiers.
- . En son absence c'est le CTP qui autorise les prérogatives qui lui sont habituellement dévolues.
- N.B.: Cette pièce concerne un travail technique de RWA/88/010.

 Elle doit être conservée au niveau de notre bureau en l'occurence dans votre dossier.

c.c. : votre dossier personnel

ILO MEMORANDUM

RI

c.c. et s/c

- Mr. MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010



Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD - KIGALI

From

Oe HABIMANA Pierre Expert National RWA/88/010 "Coop" Juny B

Your Ref. Votre

Date

Our Ref.

Notre 045/15.30

Initial(e)s MP/jm

Date 20/02/1991

Subject :

Demande autorisation pour versement salaire mensuel sur compte BCR-Kigali n° 19841/53

- 1°) J'ai l'honneur de m'adresser à votre haute autorité pour demander votre accord enfin que mon salaire mensuel soit systématiquement versé sur mon compte ouvert à la BCR-Kigali n° 19841/53 intitulé: HABIMANA Pierre c/o PNUD-BIT B.P. 445 KIGALI , à compter du mois de février 1991.
- 2°) Veuillez agréer, Monsieur le Représentant Résident, l'assurance de ma très haute considération.

MEMORANDUM ILO BIT Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD KIGALI CC. From De Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Our Ref. Initial(e)s MP/ /n Notre Nº 051/15.30 Date 22/02/1993

Subject Objet Contrat de Service - Expert National

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre pour signature le contrat de travail concernant Mr. HABIMANA Pierre , Expert National à RWA/88/010.
- 20) Il s'agit d'un renouvellement ; en effet Mr. HABIMANA vient d'achever une année complète à RWA/88/010 du 01/01/90 au 31/12/90.
- 3º) Compte tenu de la qualité du travail fourni et de la bonne marche du Volet Agricole dont il est responsable jusqu'à ce jour, je vous propose de régulariser les émoluments requis au grade LNO A/2.
- Le présent contrat prend effet à compter du 01/01/91 et s'achève le 40) 31/12/91.
- 5°) Haute considération.

MEMORANDUM ILO BIT A Mr. Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD/KIGALI C.C. Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Our Rel. Initial(e)s MP/jm Notre N° 053/15.30 Data 26/02/91

Subject :

Avance sur salaire mois de février 1991
Mme MUNYAKAZI Jacqueline - Secrétaire-Comptable RWA/88/010

- 1°) Nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre haute autorité l'autorisation de paiement du salaire du mois de février 1991 pour Mme MUNYAKAZI Jacqueline, Secrétaire-Comptable.
- 2°) Mme MUNYAKAZI, proposée au grade L4/4 a pris ses fonctions depuis le 01/01/91. Nous avons déjà transmis au Bureau de Zone OIT Kinshasa les formulaires d'engagement en sa faveur dûment remplis et son dossier.
- 3°) Nous espérons recevoir bientôt son contrat ainsi que l'APE correspondante pour régularisation de la situation.
- 4°) Salutations très distinguées.

ILO MEMORANDUM

BIT

A Mr. NDABA HAGAMYE
Directeur OIT/KINSHASA

C.C.

From
De Jean Michel MONNET PAQUET
CTP - RWA/88/010

Your Ref
Votre

Our Ref
Notre N° 060/15.30

Date 01/03/1991

Subject :

Feuilles de congés Février 1991 - Personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir les feuilles de congés du personnel RWA/88/010 pour le mois de février 1991.
- 2°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD - KIGALI C.C. De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 COOP/PNUD/KIGALI Votre Date Initial(e)s MP/jm Our Ref Noire N°059/15.30 Date 28/02/91

Subject :

REMBOURSEMENT FRAIS PETITE CAISSE

- LB 53

Veuillez autoriser le remboursement des frais occasionnés au cours de la période allant du 10/12/1990 au 26/02/1991 sur compte "PETITE CAISSE", pour un montant de 17.138 FRW (DIX SEPT MILLE CENT TRENTE HUIT FRANCS RWANDAIS)

-sur présentation en annexe des factures correspondantes

Salutations distinguées.

Transmis au PNUD le 01/03/1991

MEMORANDUM ILO BIT A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD - KIGALI From C.C. De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Initial(e)s MP/jm Our Ref. Noire Nº 078/15.30 Date 18/03/1991

Subject .

- 1°) Suite à la réunion tripartite PNUD-BIT-MINIPLAN tenue dans le cadre du Projet RWA/88/010 "Coopératives" en date du 28 septembre 1990,
- 2°) A la suite de la mission de consultation technique que je viens d'effectuer au siège du BIT à Genève,
- 3°) J'ai l'honneur de vous présenter pour signature, par les 3 parties, le "PRODOC" RWA/88/010 dont la réactualisation a été préparée par l'Agence d'Exécution BIT.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO c.c.	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Louis NDABA HAGAMY Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre	
				Date
			Our Ref. Notre N° 077/15.30	Initial(e)s MP/jm
				Date 18/03/1991

Subject :

Situation de congé de Télesphore MBARUSHIMANA

- 1°) Nous faisons référence à votre courrier du 31 janvier 1991 concernant la situation de congé de Télesphore MBARUSHIMANA pour l'année 1990.
- 2°) Nous remarquons que le crédit de congé au 31 décembre 1990 pour Télesphore MBARUSHIMANA est de 18 jours, soit 30 jours (crédit pour l'année 1990) moins congé 12 jours (congé pris du 08/08 au 24/08/1990).
- 3°) Nous vous informons que Mr. T. MBARUSHIMANA n'a pris aucun jour de congé annuel durant l'année 1990.
- 4°] Nous joignons à la présente photocopie de la feuille de congé de l'intéressé pour le mois d'août 1990.
- 5°) Nous vous prions de rectifier cette erreur pour la mise à jour du dossier de l'intéressé.
- 6°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	ВІТ	To A Monsieur NDABA HAGAMYE Lou Directeur Bureau de Zone OIT/KINSHASA	iis
C.C.			Prom De MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010) Yueq
			Your Ref. Votre	70
				Date
			Our Ref. Notre N° 076/15.30	Initial(e)s MP/jm
				Date 18/03/199

Subject
Objet

Concerne la prolongation du contrat de Mme MUNYAKAZI M. Jacqueline
Secrétaire-comptable RWA/88/010

- 1°) Madame MUNYAKAZI M. Jacqueline vient d'achever la période d'essai d'une durée de 3 mois, du 01/01/1991 au 31/03/1991.
- 2°) Au terme de cette période, nous vous proposons la prolongation de son contrat jusqu'au 31/12/1991.
- 3°) Respectueuses salutations.

ILO MEMORANDUM

BIT

To A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA

From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP"

Your Ref. Votre

Date

Our Ref. Notre N° 075/15.30

Date 18/03/1991

Subject :

<u>Contrat Mme MUNYAKAZI M. Jacqueline</u> -Secrétaire-Comptable RWA/88/O10 "Coop"

- 1°) J'ai l'honneur de vous retourner dûment signée et datée pour acceptation, la copie jaune de l'offre d'emploi en faveur de Madame MUNYAKAZI Jacqueline, secrétaire-comptable RWA/88/010 "Coop" pour la période du 01 janvier au 30 mars 1991.
- 2°) Je vous en souhaite bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM BIT A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD - KIGALI C.C. From J.M. MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Initial(e)s MP/jm Our Ref. Notre Nº 074/15.30 Date 18/03/1991

Subject :

LB 20 - Subcontracts autorisée par EQUIPRO Telex K1697/GF du 13/03/1991

- 1°) Les membres des groupements socio-économiques du marais de Rugende-Rumirabahashyi se sont organisés pour effectuer le curage du canal principal.
- 2°) La finalisation de leur action exige l'intervention du Programme d'Appui RWA/88/010, donc l'engagement de main d'oeuvre.
- 3°) Le coût des travaux d'entretien des canaux dans les 5 zones pilotes s'élève à 178.500 RWF, soit 1 500 US\$; il se présente comme suit :
 - 1. <u>Main d'oeuvre salariée</u>

 capitat : 450F/jour x 24 jours x 1 capitat = 10 800 RWF

 manoeuvres:150F/jour x 20 jours x 20 manoeuvres 150 000 RWF
 - 2. <u>Divers & imprévus</u> <u>17 700 RWF</u> <u>US\$ 150</u> matériel, main-d'oeuvre additionnelle, etc.

TOTAL = 178 500 RWF US\$ 1 500

- 4°) Nous demandons 178 500 RWF (Cent soixante Dix Huit Mille Cinq Cent Francs Rwandais) pour achever l'entretien du réseau hydraulique de drainage.
- 5°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD/KIGALI From C.C. MONNET PAQUET Jean Michel De CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Our Ref. Initial(e)s MP/jm Notre Nº 084/15.30 Date 21/03/1991

Subject Objet Avance sur salaire du mois de mars - Expert National HABIMANA Pierre

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander d'autoriser une avance sur salaire du mois de mars 1991 en faveur de Monsieur HABIMANA Pierre, Expert National au Projet RWA/88/010 "COOPERATIVES".
- 2°) Nous avons demandé à BIT/GENEVE l'APE globale de janvier à décembre 1991 qui normalement devrait nous parvenir incessamment.
- 3°) Meilleures salutations.

c.c.	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a PNUD/KIGALI From De MONNET PAQUET Jean Miche CTP - RWA/88/010 "COOP" Your Ref. Votre	el al
				Date
			Our Ref. Notre N° 083/15.30	Initial(e)s MP/jm
				Date 21/03/1991

Subject :

Contrat de collaboration extérieure

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre pour signature le contrat de collaboration extérieure proposé à Mme MUKAMUGEMA Odette qui effectue un travail de traitement informatique pour le compte du Projet RWA/88/010 "COOPERATIVES".
- 2°) Meilleures salutations.

Subject Objet

Vérification annuelle des équipements consommables fournis dans le cadre des projets de coopération technique

Notre

1°) Suite à l'inventaire établi par EQUIPRO des équipements non consommables fournis au Projet RWA/88/010 "COOP" qui nous a été transmis en date du 25/03/1991, par mémo n° RWA/88/010/ADM/144 du Directeur du Bureau de Zone de l'OIT/KINSHASA;

Nº 087/15.30

Date 25/03/1991

- 2°) Après avoir effectué le contrôle physique desdits équipements ;
- 3°) Nous avons l'honneur de vous retourner le certificat d'inventaire dûment signé et daté.
- 4°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM

BIT

To A Monsieur FAZZIO Chef COOP/BIT/GENEVE

c.c.

From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP-RWA/88/010 "COOP"

Your Ref. Votre

Data

Our Ref. Notre N° 086/15.30

Date 25/03/1991

Subject :

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport de mission de consultation technique que j'ai effectuée au BIT/GENEVE et OIT/KINSHASA du O1 au 13 mars 1991.
- 2°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM BIT ILO A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD KIGALI From C.C. De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP" Your Ref. Votre Initial(u)s MP/jm Our Ref. Nº 086/15.30 Notre Date 25/03/1991

Subject .

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport de mission de consultation technique que j'ai effectuée au BIT/GENEVE et OIT/KINSHASA du 01 au 13 mars 1991.
- 2°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO A Monsieur NDABA HAGAMYE Directeur OIT/KINSHASA c.c. -Mr. SCHWETTMANN From De MONNET PAQUET Jean Michel Conseiller Régional CTP-RWA/88/010 "COOP" aux Coopératives OIT/KINSHASA Your Rel. Votre Date Installer MP / jm Our Hot Notre Nº 086/15.30

Subject :

1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport de mission de consultation technique que j'ai effectuée au BIT/GENEVE et OIT/KINSHASA du 01 au 13 mars 1991.

trate25/03/1901

2°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD/KIGALI From C.C. De MONNET PAQUET J.M. CTP - RWA/88/010 "COOP" Your Rel. Votre Date Initial(e)s MP/Jm Our Ref. Noire 085/15.30 Date 22/03/1991

Subject :

Formation des trésoriers des G.S.E. du marais RUGENDE-RUMIRABAHASHYI

- 1°) Le Projet RWA/88/010 "COOPERATIVES" organise au Centre de Formation et de Recherche Coopératives IWACU une formation au bénéfice de 143 trésoriers des Groupements Socio-économiques exploitant le marais de Rugende-Rumirabahashyi.
- 2°) Cette formation se déroulera du 08 avril au 03 mai 1991 en 4 étapes, par groupe de 30 à 35 personnes comme suit :

semaine du 08 au 13 avril 1991 : 1er groupe semaine du 15 au 20 avril 1991 : 2ème groupe semaine du 22 au 27 avril 1991 : 3ème groupe semaine du 29 au 03 mai 1991 : 4ème groupe

3°) Le coût total de cette formation est évalué à Un Million Neuf Cent Trente Huit Mille Quatre Cent Vingt Francs Rwandais (1.938.420 FRW) calculé comme suit :

343.200 FRW HEBERGEMENT 400F/Trés. x 143 Trés. x 6 jours = 343.200 FRW 1.287.000 FRW NOURRITURE (pt/déj.-dîner-souper-boissons) 1500F/jr x 143 Trés. x 6 jours = 1.287.000 FRW 30.000 FRW LOCATION SALLE 1500F/jr x 5 jours x 4 groupes 50.000 FRW HONORAIRES INTERVENANT 2500F/jr x 5 jours x 4 groupes LOISIRS 12.000 FRW 1500F/séance x 2 séances/groupe x 4 groupes FRAIS DE PHOTOCOPIES (forfait) 40.000 FRW 176.220 FRW DIVERS & IMPREVUS (10%) = 43.000 FRW . Transport (300 F x 143 Trés.) . Assistants (1500F x 2 Ass. x 22 Jours) = 66.000 FRW . Autres divers = 67.220 FRW 1.938.420 FRW 16,289.24 US\$ TOTAL

- 4°) Les frais liés à cette formation seront facturés par le Centre IWACU et seront payés sur Bon de Commande par PNUD KIGALI après vérification et accord de RWA/88/010.
- 5°) Cependant, nous demandons le déblocage d'un montant de 110.220 FRW sur la rubrique Divers & Imprévus correspondant aux sous-rubriques Transport (43.000 FRW) et Autres Divers (67.220 FRW).
- 6°) Le montant global des dépenses sera supporté par la Ligne Budgétaire 30 Formation suivant APE n° 082566 du 28/02/1991 et LPA 74039/MM/5501 c/f Télex EQUIPRO K829/TH du 05/02/1991.
- 7°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident ai PNUD KIGALI C.C. From De MONNET PAQUET Jean Michel / CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Our Ref. Initial(e)s MP/tm N°089/15.30 Notre Date 26/03/1991

Subject : Contrat de collaboration extérieure

- 1°) J'ai l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur des Formateurs de RWA/88/010 :
 -Mme KAYITASIRWA Emilienne
 -Mr. BAHIZI Daniel
- 2°) Comme le prévoit l'article 3 du contrat, un versement de 30.000 FRW est dû en date du 31 mars 1991.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i PNUD/KIGALI	
c.c.			Prom De MONNET PAQUET Jean Miche CTP - RWA/88/010 "COOP"	1 Dung
			Your Ref. Votre	Date
			Our Rat Notre Nº 089/15.30	Initial(u)'s MP/jm
				Date 02/04/1991

Subject Objet Formation des membres des G.S.E. de Rugende-Rumirabahashyi

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le plan prévisionnel de formation que notre programme COOPERATIVES/BIT d'appui à l'organisation et à la production se propose d'exécuter au bénéfice des membres des groupements socioéconomiques oeuvrant dans le marais de Rugende-Rumirabahashyi.
- 2°) Il est souhaitable de rappeler ici que le contenu de la formation ainsi programmée provient exclusivement du consensus obtenu auprès des 1143 membres des associations agricoles qui se sont exprimés au moment de la restitution des résultats de l'enquête d'identification des besoins en organisation et fonctionnement.
- 3°) Des accords formels de partenariat sont d'ores et déjà passés entre notre programme COOPERATIVES et le Centre de Formation et de Recherches Coopératives IWACU et INADES FORMATION RWANDA.
- 4°) L'équipe de formateurs, actuellement opérationnelle, constituée pour les besoins du Volet Coopératives de RWA/88/010 pourrait être renforcée par l'affectation d'un agent du MIJEUMA possédant les compétences requises et, dont la nomination se ferait en étroite collaboration avec notre équipe.
- 5°) Au cas où cette affectation ne serait pas possible, le département de tutelle pourrait désigner un agent chargé du suivi de notre action ; cet agent serait en quelque sorte notre interlocuteur privilégié au niveau du MIJEUMA.
- 6°) Nous nous permettons de vous rappeler que lors de la première phase nous intervenons dans les communes BICUMBI, KANOMBE et RUBUNGO. Nous développons cependant un appui-conseil en commune GIKORO sur le plan de l'identification et de l'organisation paysanne.
- 7°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT Monsieur FAZZIO Chef de Section Service des Coopératives BIT/GENEVE C.C. From MONNET PAQUET Jean Michel Da CTP - RWA/88/010 "COOP" Your Ref. Votre Date Our Ref Initialtels MP/jm Notre 089/15.30 Date 02/04/1991

Subject :

Formation des membres des G.S.E. de Rugende-Rumirabahashyi

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le plan prévisionnel de formation que notre programme COOPERATIVES/BIT d'appui à l'organisation et à la production se propose d'exécuter au bénéfice des membres des groupements socioéconomiques oeuvrant dans le marais de Rugende-Rumirabahashyi.
- 2°) Il est souhaitable de rappeler ici que le contenu de la formation ainsi programmée provient exclusivement du consensus obtenu auprès des 1143 membres des associations agricoles qui se sont exprimés au moment de la restitution des résultats de l'enquête d'identification des besoins en organisation et fonctionnement.
- 3°) Des accords formels de partenariat sont d'ores et déjà passés entre notre programme COOPERATIVES et le Centre de Formation et de Recherches Coopératives IWACU et INADES FORMATION RWANDA.
- 4°) L'équipe de formateurs, actuellement opérationnelle, constituée pour les besoins du Volet Coopératives de RWA/88/010 pourrait être renforcée par l'affectation d'un agent du MIJEUMA possédant les compétences requises et, dont la nomination se ferait en étroite collaboration avec notre équipe.
- 5°) Au cas où cette affectation ne serait pas possible, le département de tutelle pourrait désigner un agent chargé du suivi de notre action ; cet agent serait en quelque sorte notre interlocuteur privilégié au niveau du MIJEUMA.
- 6°) Nous nous permettons de vous rappeler que lors de la première phase nous intervenons dans les communes BICUMBI, KANOMBE et RUBUNGO. Nous développons cependant un appui-conseil en commune GIKORO sur le plan de l'identification et de l'organisation paysanne.
- 7°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To Monsieur NDABA HAGAMYE Directeur OIT/KINSHASA	
c.c.			From De MONNET PAQUET Jean Mic CTP - RWA/88/010 "COOR	
			Your Ref. Votre	\$ 0
				Dato
			Our Ref. Notre N° 089/15.30	Initialte)s MP/jm
				. Date 02/04/1991

Subject Objet Formation des membres des G.S.E. de Rugende-Rumirabahashyi

- J'ai l'honneur de vous transmettre le plan prévisionnel de formation que notre programme COOPERATIVES/BIT d'appui à l'organisation et à la production se propose d'exécuter au bénéfice des membres des groupements socioéconomiques oeuvrant dans le marais de Rugende-Rumirabahashyi.
- 20) Il est souhaitable de rappeler ici que le contenu de la formation ainsi programmée provient exclusivement du consensus obtenu auprès des 1143 membres des associations agricoles qui se sont exprimés au moment de la restitution des résultats de l'enquête d'identification des besoins en organisation et fonctionnement.
- 30) Des accords formels de partenariat sont d'ores et déjà passés entre notre programme COOPERATIVES et le Centre de Formation et de Recherches Coopératives IWACU et INADES FORMATION RWANDA.
- 40) L'équipe de formateurs, actuellement opérationnelle, constituée pour les besoins du Volet Coopératives de RWA/88/010 pourrait être renforcée par l'affectation d'un agent du MIJEUMA possédant les compétences requises et, dont la nomination se ferait en étroite collaboration avec notre équipe.
- 50) Au cas où cette affectation ne serait pas possible, le département de tutelle pourrait désigner un agent chargé du suivi de notre action ; cet agent serait en quelque sorte notre interlocuteur privilégié au niveau du MIJEUMA.
- 6°) Nous nous permettons de vous rappeler que lors de la première phase nous intervenons dans les communes BICUMBI, KANOMBE et RUBUNGO. Nous développons cependant un appui-conseil en commune GIKORO sur le plan de l'identification et de l'organisation paysanne.
- Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	T To A Monsieur SCHWETTMANN Conseiller Régional aux Coopératives OIT/KINSHASA		
C.C.			From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP"	The P	
			Your Ref. Votre	00	
				Dato	
			Our Ref. Notre N° 089/15.30	Initialte)s MP/jm	
				Date 02/04/1991	

Subject : Formation des membres des G.S.E. de Rugende-Rumirabahashyi

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le plan prévisionnel de formation que notre programme COOPERATIVES/BIT d'appui à l'organisation et à la production se propose d'exécuter au bénéfice des membres des groupements socioéconomiques oeuvrant dans le marais de Rugende-Rumirabahashyi.
- 2°) Il est souhaitable de rappeler ici que le contenu de la formation ainsi programmée provient exclusivement du consensus obtenu auprès des 1143 membres des associations agricoles qui se sont exprimés au moment de la restitution des résultats de l'enquête d'identification des besoins en organisation et fonctionnement.
- 3°) Des accords formels de partenariat sont d'ores et déjà passés entre notre programme COOPERATIVES et le Centre de Formation et de Recherches Coopératives IWACU et INADES FORMATION RWANDA.
- 4°) L'équipe de formateurs, actuellement opérationnelle, constituée pour les besoins du Volet Coopératives de RWA/88/010 pourrait être renforcée par l'affectation d'un agent du MIJEUMA possédant les compétences requises et, dont la nomination se ferait en étroite collaboration avec notre équipe.
- 5°) Au cas où cette affectation ne serait pas possible, le département de tutelle pourrait désigner un agent chargé du suivi de notre action ; cet agent serait en quelque sorte notre interlocuteur privilégié au niveau du MIJEUMA.
- 6°) Nous nous permettons de vous rappeler que lors de la première phase nous intervenons dans les communes BICUMBI, KANOMBE et RUBUNGO. Nous développons cependant un appui-conseil en commune GIKORO sur le plan de l'identification et de l'organisation paysanne.
- 7°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT A Monsieur AHMADOU Ly Représentant Résident PNUD/KIGALI From C.C. De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Initialtols MP/jm Our Ref. Notre Nº 096/15.30 Date 09/04/1991

Subject :

Contrat de collaboration extérieure

- 1°) J'ai l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Madame Odette MUKAMUGEMA qui a réalisé les travaux de traitement informatique pour le compte du Projet COOPERATIVES RWA/88/010.
- 2°) Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, la somme de 50 000 FRW sera versée à l'achèvement des travaux.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	ILO MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA
c.c.			From Do Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 "COOP"
			Your Rel. Votre PERS/090
			Date 29/01/1991
			Our Rol. Notre N° 095/15.30
			· Date 05/04/1991

Subject Objet Evaluation du travail du personnel local - RWA/88/010 "COOP"

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe, dûment remplis, les formulaires du rapport annuel pour l'évaluation du travail du Personnel d'Appui Administratif RWA/88/010 "COOP" :
 - MBARUSHIMANA Télesphore, Secrétaire
 - HATUNGIMANA Déogratias , Chauffeur
 - NZABANDORA Jean Michel , Messager.
- 2°) Je vous en souhaite bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM

BIT

A Monsieur NDABA HAGAMYE Directeur OIT/KINSHASA

C.C.

From
De Jean Michel MONNET PAQUET
CTP - RWA/88/010 "COOP"

Your Rel.

Voire G/ILS/743 G/ILS/229

Our Rot.

Notre Nº 094/15.30

22/10/1990 Data 18/03/1991

Initial(o)s MP/jm

Date 05/04/1991

Subject :

Commentaires sur document relations entre Normes Internationales du Travail et Coopération Technique

- 1°) Nous avons examiné le document "Relations entre les normes internationales du travail et la coopération technique".
- 2°) Nous avons considéré deux éléments essentiels pouvant contribuer à l'application des NIT au niveau de notre action coopératives :
 - . l'appui du BIT en matière de perfectionnement des opérateurs en ce qui me concerne, en tant que CTP, je souhaite recevoir une information consistante sur les NIT lors d'une consultation technique à Genève.
 - . le Conseiller Régional pour les normes pourrait effectuer une mission spécifique au Rwanda afin d'identifier les aspects suivants :
 - . normes pertinentes aux projets du BIT exécutés au Rwanda
 - . actions des projets du BIT dans l'information locale sur NIT/CT.
- 3°) Nous pourrions inclure les recommandations appropriées issues de cette consultation dans le nouveau Document de Projet.
- 4°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM

BIT

A Monsieur NDABA HAGAMYE
Directeur OIT/KINSHASA

From
De Jean Michel MONNET PAQUET
CTP - RWA/88/010

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 093/15.30

- Date 05/04/1991

Subject :

Feuilles de congés Mars 1991 - Personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir les feuilles de congés du personnel RWA/88/010 pour le mois de mars 1991.
- 2°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT A Mr. Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD - KIGALI From C.C. De Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date initiallels. MP/jm Our Ref. Notre Nº 092/15.30 Date 04/04/199:

Subject Objet

Contrat de Collaboration Extérieure

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre pour signature le contrat de collaboration extérieure proposé à Monsieur BAHIZI Daniel recruté comme Formateur.
- 2°) Ce contrat couvre la période du 01 avril au 30 juin 1991 pour une troisième consultation.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM

BIT

A Monsieur NDABA HAGAMYE
Directeur OIT/KINSHASA

C.C.

From
De Jean Michel MONNET PAQUET
CTP - RWA/88/010

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 106/15.30

Date 30/04/1991

Subject . Objet

Feuilles de congés Avril 1991 - Personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir les feuilles de congés du personnel RWA/88/010 pour le mois d'avril 1991.
- 2°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM To BIT ILO Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI From C.C. MONNET PAQUEI Jean Michel W CTP - RWA/88/010 "COOP" Your Ref. Votre Initial(e)s MP/jm Our Ref. Notre Nº 105/15.30 Date 26/04/1991

Subject :

Salaire mois d'avril 1991 -

Formateur BAHIZI Daniel

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Monsieur BAHIZI Daniel, Formateur de RWA/88/010.
- 2°) Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, une somme de 30.000 FRW est dû à la fin du mois d'avril 1991.
- 3°) Meilleures salutations.



BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL OFICINA INTERNACIONAL DEL TRABAJO

CONTRAT DE COLLABORATION EXTERUTIBL

Le Bureau international du Travail (appelé ci-après, le BET) et

Nom et prénoms: Mr. BAHIZI Daniel

Adresse:

c/o BAGIRUBWIRA Jean Baptiste

Projet GBK

B.P. 321 KIGALI

RWANDA

(appelé ci-après le contractant)

conviennent de ce qui suit:

CLAUSES GENERALES

- Le controctant fournira au BIT les services décrits au paragraphe 14 du présent contrat, confere : aux spécifications et dans les limites de temps fixées par le paragraphe 13
- 2. Lors de l'achèvement des services tels que prévus ci-dessus, à la satisfaction du Directeur generale BIT paiera au contractant des honoraires s'élevant à:
 - . 30 000 RWF/Mois à partir du 01 avril 1991 pour la durée totale de l'engagement contractuel, en tenant compte des précisions suivantes :
 - Le Projet RWA/88/010 fournit au Formateur les moyens de déplacement nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.
 - Ce contrat couvre la période du O1 avril au 30 juin 1991 pour une troisième consultation.

Le contractant ne sera pas en droit, en quelque circonstance que ce soit, de réclamer d'autres passe que ceux qui sont expressément prévus ci-dessus. (Ces honoraires inclueront tous les frais rives que frais de voyage, de dactylographie, etc.)

- 3. Ce paiement s'effectuera selon les modalités survantes:
 - . Versement de 30 000 RWF en dates du 30 avril, 31 mai et 30 juin 1991.
 - . Le financement de ce contrat de collaboration extérieure est assuré par la ligne budgétaire formation.

MEMORANDUM ILO A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI C.C. From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP" Your Ref. Votre Date Initial(e)s MP/jm Our Ref. Notre Nº 105/15.30 Date 26/04/1991

Subject :

Salaire mois d'avril 1991 -

Formateur BAHIZI Daniel

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Monsieur BAHIZI Daniel, Formateur de RWA/88/010.
- 2°) Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, une somme de 30.000 FRW est dû à la fin du mois d'avril 1991.
- 3°) Meilleures salutations.

To **MEMORANDUM** ILO BIT Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD / KIGALI From C.C. De MONNET PAQUET Jean Michel N CTP - RWA/88/010 "COOL" Your Ref. Votre Date Initial(e)s MP/jm Our Ref. Notre Nº 104/15.30 Date 22/04/1991

Subject :

Avance sur salaire mois d'avril 1991 - Mme MUNYAKAZI Jacqueline

- 1°) Nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre autorité l'autorisation de paiement de salaire du mois d'avril 1991 pour Mme MUNYAKAZI Jacqueline, Secrétaire-Comptable RWA/88/010.
- 2°) Le contrat de 3 mois de Mme MUNYλΚλΖΙ a expiré le 31/03/1991 et nous avons demandé au Bureau de Zone de l'OIT/KINSHASA sa prolongation jusqu'au 31/12/1991 (c/f mémo n° 076/15.30 du 18/03/1991).
- 3°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM BIT ILO A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA From C.C. MONNET PAQUET Jean Michel De CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Initiallels MP/jm Our Ref. Note Nº 410/15.30 Date 14/05/1991

Subject :

COPIE OFFRE DE PROLONGATION DE CONTRAT - Mme MUNYAKAZI Jacqueline

- 1°) Je vous prie de trouver en annexe la copie jaune, dûment signée et datée, de l'offre de prolongation de contrat en faveur de Mme MUNYAKAZI Jacqueline, Secrétaire Comptable RWA/88/010.
- 2°) Je vous en souhaite bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO

Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD - KIGALI

- Mr. FAZZIO C.C. COOP/BIT/GENEVE

De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010

- Mr. NDABA HAGAMYE OIT/KINSHASA

Your Ref. Votre

Date

Our Rel. Notre Nº 112/15.30

Initialia)s MP/jm

Date 14/05/1991

Subject Objet

Requête financière : extension des activités

BIT

- 10) Dans le contexte d'une augmentation importante de nos activités, nous avons l'honneur de vous présenter une requête relative à l'octroi d'un complément budgétaire de l'ordre de US\$ 250.000.
- 20) A l'occasion de la réunion tripartite qui s'est tenue le 27/09/1990 sous la présidence du Ministère du Plan, PNUD Kigali s'est engagé à financer l'expertise nécessaire à l'étude de faisabilité d'aménagement et à l'exécution des ouvrages hydrauliques du site de marais dans lequel nous intervenons depuis le 01 octobre 1989.
- 30) Nous nous permettons de souligner à nouveau la dimension nouvelle que prend actuellement notre intervention en particulier par la mise en place d'un nouveau volet. Nous apportons un appui à l'organisation paysanne et à la production agricole. Le troisième secteur d'appui concerne dorénavant l'aménagement hydraulique de la zone pour laquelle nous sommes mandatés.
- 40) Nous rappelons aussi que nous travaillons dans le sens de l'implication des 142 associations agricoles regroupant près de 1300 membres. Nous estimons nécessaire de débuter notre action par un appui à l'organisation et de procéder ensuite à la réalisation d'ouvrages de réhabilitation et d'aménagement hydraulique. Nous constatons qu'au terme de 18 mois d'approche conscientisante et participative, il est nécessaire de réaliser les études préalables à l'amenagement.
- 50) Nous devons préciser par ailleurs que le stade actuel atteint par notre programme atteint un seuil optimum en matière d'efficacité, surtout en matière de rentabilisation maximale des spéculations entreprises par les agriculteurs. En effet, la réhabilitation et l'aménagement hydrauliques du marais permettront de valoriser au maximum les potentialités agricoles du site.
- 60) Nous souhaitons en définitive répondre aux exigences de développement d'un milieu économique potentiellement rentable en appui à une participation populaire ayant atteint un seuil d'éfficacité pouvant être renforce par un partenariat technique et financier suffisant utilisant la méthode
- 7°) Nous estimons nécessaire de procéder à la mise en place de ce nouveau volet "Aménagement Hydro-agricole" dans les meilleurs délais.
- 8º) Nous vous prions de croire, Monsieur le Représentant Résident, en l'expression de notre très haute considération.

MEMORANDUM BIT ILO Mr. Ahmadou LY Représentant Résident PNUD Kigali From MONNET PAQUET Jean Michel C.C. CTP - RWA/88/010 "COOM" Your Ref. Votre Date Initial(a)s MP/jm 120/15.30 Notre Date 18/05/1991

Subject :

- 1°) Nous faisons référence aux télex n° K7138 du 17/09/1990 et K2231/GF du 21/03/1990 de EQUIPRO/BIT/GENEVE autorisant la sous-traitance de consultation et à notre FAX n° 903 du 02/11/1990 adressé à COOP et EQUIPRO/BIT/GENEVE.
- 2°) Nous nous référons à notre mémorandum n° 203/15.30 du 21/11/1990 adressé à Mr. M. CHALLONS, Chargé de Bureau PNUD Kigali sollicitant le paiement d'un montant de RWF 108.000 comme prévu par le contrat de collaboration extérieure signé en date du 31/10/1990.
- 3°) Nous attestons de la réception du rapport final de la consultation.
- 4°) Nous demandons le paiement, en faveur de Monsieur Guy KABERA, Consultant pour un montant de RWF 54.000 (Cinquante quatre mille francs).
- 5°) Haute considération.

MEMORANDUM ILO BIT A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI C.C. De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Our Rol. Initialluls MP/jm Notre Nº 119/15.30 Date 17/05/1991

Subject :

Contrat de collaboration extérieure

- 1°) Nous vous transmettons pour signature les contrats de collaboration extérieure de Messieurs NIYIGABA Vincent (Formaveur) LB 30 NSANZUMUGABA Boniface (Enquêteur) LB 20.
- 2°) Haute considération.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI	
C.C.			From Do MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	A No. 20
			Your Ref. Votre	101
				Dato
			Our Ref. Notre 126/15.30	lomate)s
				Date 27/05/1991

Subject : Paiement honoraires Enquêteur 'NSANZUMUGABA Boniface

- 10) Nous avons l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Monsieur NSANZUMUGABA Boniface, Enquêteur de RWA/88/010.
- Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, une somme 20) de 28 000 FRW est dû à la fin du mois de mai 1991
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A	Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI
c.c.			From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
			Your Rel. Votre	Date
			Our Ref.	125/15.30 Initialies
				Date 27/05/1991

Subject :

Paiement honoraires Formateur BAHIZI Daniel

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Monsieur BAHIZI Daniel, Formateur de RWA/88/010.
- 2°) Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, une somme de 30 000 FRW est dû à la fin du mois de mai 1991
- 3°) Me_lleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	ВІТ	To A	Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI	
C.C.			From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	The co
			Your Rel Votre		436
				O	itii
			Our Ref. Notre	1°124/15.30	iaites
				Da	ne 27/05/1991

Subject Objet Paiement honoraires Formateur NIYIGABA Vincent

- 10) Nous avons l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Monsieur NIYIGABA Vincent, Formateur de RWA/88/111.
- 20) Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, une somme de 30 000 FRW est dû à la fin du mois de mai 1991
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To Monsieur NDABA HAGAMYE Directeur OIT/KINSHASA	
C.C.			From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	Al second
			Your Ref. Votre	Date
			Our Ref. Notre N° 131/15.30	Initialtols MP/jm
				Date le 31/05/1991

Subject :

Transmission feuilles de congé Personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre les feuilles de congé du personnel RWA/88/010 pour le mois de mai 1991.
- 2°) Meilleures salutations.

ILO c.c.	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI	A
C.C.			From Do MONNET PAQUET Jean Miche. CTP - RWA/88/010 Your Ref.	1 Jacob
			Votre	
				Date
			Our Ref. Notre N° 130/15.30	Initial(e)s MP/jm
				Date 31/05/1991

Subject Objet : REMBOURSEMENT FRAIS PETITE CAISSE - LB 53

Veuillez autoriser le remboursement des frais occasionnés au cours des mois de février et mars 1991 sur compte "PETITE CAISSE", pour un montant de 40.029 FRW (QUANRANTE MILLE VINGT NEUF FRANCS RWANDAIS).

- d'après APE 082566 du 28/02/1991
- sur présentation en annexe des factures correspondantes.

Salutations distinguées.

MEMORANDUM ILO BIT Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD - KIGALI C.C. From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP" Q Votre ADM/250/32 A.110 28/05/1991 Our Ref Initialier. MP/jm Notre 133/15.30

Subject Objet Véhicules RWA/88/010

1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir une copie de la liste actualisée des véhicules du Programme RWA/88/010 "COOPERATIVES".

Date 06/06/1991

2°) Meilleures salutations.

MONNET PAGUET Jean Michelle Consellier Territorial RW RW 8/ 8/ 010

0 5 JUIN 1991

APPARTENANCE	PROJET	PROJET	PROJET	PRIVE (CTP)	PROJET	PROJET	PROJET
MOTEUR	521921	GL5694	3L1962545	Idem	īdem	Idem	Idem
CHASSIS	8330251	000212	IN106-0016- 3L1962545	VF315EB220 8890853	2A8-186454	2A8-186466	2A8-186464
ANNEE	1989	1989	0661	0661	1990	1990	1990
ANNEE ANNEE CONSTRUCTION ACQUISITION	1989	1989	1989	1989	1989	1989	1989
ULATION	132	112	131		1	1	t
IMMATRIC OFFICIEL	113087	IT3088	IT3239	IT3161	WA3153	WA3154	1
MARQUE VEHICULE	PEUGEOT 405 BREAK	MITSUBISHI LANCER STATION WAGON 4WD	TOYOTA HILUX DC	PEUGEOT 405 BREAK	MOTO YAMAHA DT125	MOTO YAMAHA DT125	MOTO YAMAHA DT125
N o	7	2	ς,	4	5	9	

PNUD/BIT/MIJEUMA - RWA/88/010

LE MARAIS DE RUGENDE - RUMIRABAHASHYI

DE JEUNES EN MATIERE DE PRODUCTION AGRICOLE OEUVRANT DANS

LISTE DES VEHICULES DU PROGRAMME D'APPUI AUX COOPERATIVES

ILO MEMORANDUM

BIT

A Monsieur NDABA HAGAMYE
Directeur du Bureau de Zone
OIT/KINSHASA

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010

Your Rel.
Votre

Date

Our Rel.
Notre 144/15.30

Date 12/06/1991

Subject .

Rapports d'exécution de deux thèmes de formation

- 1°) Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe les rapports d'exécution de deux thèmes de formation dispensée durant les périodes du 18 mars 1991 au 09 avril 1991 et du 08 avril au 04 mai 1991 par notre Programme RWA/88/010, au bénéfice des membres des groupements socio-économiques oeuvrant sur le site du marais de Rugende-Rumirabahashyi.
- 2°) Les deux thèmes traités sont les suivants :
 - La loi n° 31/1988 du 12 octobre 1988 ainsi que le Règlement d'Ordre Intérieur ;
 - L'identification et l'utilisation des documents comptables de base.
- 3°) La formation a été préparée et conduite par l'équipe des formateurs du Volet Coopératives constituée de :
 - 1 VNU
 - 1 encadreur de la jeunesse et du mouvement associatif détaché sur le site du marais de Rugende-Rumirabahashyi
 - 2 formateurs recrutés par RWA/88/010 agissant sous contrat de collaboration extérieure.
- 3°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT Monsieur FAZZIO A Chef COOP/BIT/GENEVE From C.C. Do MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 Your Rel Votre Our Rel lomator. MP/jm 144/15.30 Notre Date 12/06/1991

Subject :

Rapports d'exécution de deux thèmes de formation

- 1°) Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe les rapports d'exécution de deux thèmes de formation dispensée durant les périodes du 18 mars 1991 au 09 avril 1991 et du 08 avril au 04 mai 1991 par notre Programme RWA/88/010, au bénéfice des membres des groupements socio-économiques oeuvrant sur le site du marais de Rugende-Rumirabahashyi.
- 2°) Les deux thèmes traités sont les suivants :
 - La loi n° 31/1988 du 12 octobre 1988 ainsi que le Règlement d'Ordre Intérieur ;
 - L'identification et l'utilisation des documents comptables de base.
- 3°) La formation a été préparée et conduite par l'équipe des formateurs du Volet Coopératives constituée de :
 - 1 VNU
 - 1 encadreur de la jeunesse et du mouvement associatif détaché sur le site du marais de Rugende-Rumirabahashyi
 - 2 formateurs recrutés par RWA/88/010 agissant sous contrat de collaborration extérieure.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI	a
C.C.			From On MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	Theo
			Your Ref. Votre	Date
			Our Ral Notre 144/15.30	Instalter. MP/jm
				Date 12/06/1991

Subject Objet

Rapports d'exécution de deux thèmes de formation

- 1°) Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe les rapports d'exécution de deux thèmes de formation dispensée durant les périodes du 18 mars 1991 au 09 avril 1991 et du 08 avril au 04 mai 1991 par notre Programme RWA/88/O10, au bénéfice des membres des groupements socio-économiques ocuvrant sur le site du marais de Rugende-Rumirabahashyi.
- 2°) Les deux thèmes traités sont les suivants :
 - La loi n° 31/1988 du 12 octobre 1988 ainsi que le Règlement d'Ordre Intérieur ;
 - L'identification et l'utilisation des documents comptables de base.
- 3°) La formation a été préparée et conduite par l'équipe des formateurs du Volet Coopératives constituée de :
 - 1 VNU
 - 1 encadreur de la jeunesse et du mouvement associatif détaché sur le site du marais de Rugende-Rumirabahashyi
 - 2 formateurs recrutés par RWA/88/010 agissant sous contrat de collaboration extérieure.
- 3°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/ KINSHASA C.C. From MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOF Your Rel. Votre Date Our Ref. Initial(e)s MP/jm Notro 143/15.30 Date 12/06/1991

Subject :

Rapport semestriel d'activités

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport d'activités de RWA/88/010 du 1er semestre 1991.
- 2°) Salutations.

ILO MEMORANDUM BIT TO A

To A Monsieur NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA

c.c. - Mr. FAZZIO COOP/BIT/GENEVE

> - Mr. le Représentant Résident PNUD Kigali

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010

Your Ref. Votre

Date

Our Ref. Notre 142/15.30

Initial(e)s MP/jm

Dato 12/06/1991

Subject : Congés dans les foyers CTP et dépendants

- 1°) Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les souhaits de congés formulés par le Conseiller Technique Principal.
- 2°) Il s'agit de congés dans les foyers de Monsieur MONNET PAQUET et de sa famille, épouse et 3 enfants de plus de 2 ans. (3, 5, 6).
- 3°) Les dates retenues sont les suivantes : du mardi 23 juillet 1991 au lundi 02 septembre 1991.
- 4°) Le parcours et les horaires se présentent comme suit :

		Embarquement	Horaire	Vol	Destination
Départ	Mardi 23 juillet 1991	Kigali	17H2O	Air France (6H10) Paris
					CDG
	Mercredi 24 juillet 1991	Paris	9H05	Air Inter(10H10) Lyon
		CDG			Satolas
retour	Lundi O2 septembre 1991	Lyon	19H05	Air Inter(20H20) Paris
-		Satolas			CDG
	Mardi 02 septembre 1991	Paris	23H55	Air France(12H3C) Kigali
		CDG			11.

Les déplacements par avion s'entendent en classe affaires.

- 5°) Une consultation technique du CTP est envisagée au siège du BIT à Genève. La durée et les dates seront confirmées à l'OIT dès que le siège aura fait connaître sa position.
- 6°) Nous vous informons que les autorités de tutelle du programme RWA/88/010 (Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif) ont donné leur accord sur les dates proposées.
- 7°) Nous vous prions de nous faire parvenir l'autorisation de voyager nécessaire dans les meilleurs délais compte tenu de la confirmation obligatoire auprès de la compagnie au plus tard le 24 juin 1991.
- 8°) Salutations distinguées.

MEMORANDUM ILO BIT Monsieur NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA C.C. From Do MONNET PAQUET Jean Michel CTP-RWA/88/010 Your Ref. Votre Dato Our Rel. Initial(e)s MP/jm Notre 141/15.30 Date 12/06/1991

Subject :

Transmission du formulaire ILO 1415 8.86 en faveur de Mr. HATUNGIMANA D. Chauffeur de RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le formulaire ILO 1415 8.86 établi en faveur de Mr. Déogratias HATUNGIMANA chauffeur de RWA/88/010 ainsi qu'une copie de l'acte de notoriété pour reconnaissance d'un enfant, en vous demandant de prendre action pour l'octroi des allocations tamiliales.
- 2°) Meilleures salutations.

Cl

ILO MEMORANDUM

BIT

c.c. -Mr Louis NDABA HAGAMYE
Directeur, OIT/KINSHASA
-Mr FAZZIO
Chef COOP/BIT/GENEVE

TO
A Monsieur SCHWETTMANN
Conseiller Régional aux Coopératives
OIT / KINSHASA

From

De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010

Your Ref. Votre

Date

Our Ref.

Notre Nº 140/15/30

Initial(e)s MP/tm

Date 11/06/1991

Subject : Mission d'appui au Programme RWA/88/010

- 1°) Suite à notre récent contact en date du 11/03/1991 à l'occasion de mon passage à KINSHASA au siège de l'OIT
- 2°) J'ai l'honneur de confirmer notre demande d'appui adressée au Conseiller Régional aux Coopératives.
- 3°) Nous sommes intéressés de travailler sur les 2 points essentiels suivants:

-préparation de la réunion tripartite

qui aura lieu vraisemblablement au cours de la dernière semaine du mois de septembre 1991.

-préparation d'un nouveau document de projet

c'est la partie la plus importante de votre mission.

En effet nous estimons nécessaire de procéder à la formulation d'un nouveau PRO-DOC qui prendra en considération :

- . l'introduction effective d'un nouveau Volet d'activités; l'aménagement hydro-agricole du marais, aspects techniques et financiers
- . le positionnement de RWA/88/010 dans la programmation du prochain CIP.
- 4°) Nous souhaitons que votre mission connaisse une durée d'au moins 5 jours (une semaine) et se déroule pendant la période du 05/09 au 15/09/1991.

 Les congés du CTP sont programmées du 23 juillet au 02 septembre 1991.
- 5°) Salutations.

0

ILO MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010				
			Your Ref. Votre	Date		
			Our Ref. Notre 139/15.30	Initial(e)s MP/jm		
				Date 10/06/1991		

Subject :

- 1°) Nous avons l'honneur de vous transmettre les attestations de naissance de Mesdemoiselles NYIRASAFALI Devota et MUTESI, filles de Mr. MUTESA Modeste chauffeur de RWA/88/010, pour la constitution de son dossier.
- 2°) Nous vous en souhaitons bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO c.c.		BIT	To A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA From Do MONNET PAQUET Jean Michel CTP-RWA/88/010			
			Your Rel. Votre	Date		
			Our Ref. Notre 138/15.30	Initial(e). MP/jm		
				Date 10/06/1991		

Subject Objet Engagement d'un chauffeur sous un contrat de courte durée

- 1°) Nous vous informons que les deux chauffeurs du Programme RWA/88/010 "COOPERATIVES" doivent prendre leurs congés annuels, exercice 1990.
- 2°) Pour ne pas paralyser les activités du Programme, nous devons procéder à l'engagement d'un chauffeur pour une durée de deux mois, suivant un contrat de courte durée.
- 3°) Nous vous faisons parvenir ci-joint la notice personnelle du candidat chauffeur retenu.
- 4°) Nous sollicitons une APE pour un montant de 37 926 FRW sur Ligne Budgétaire 13-Appui Administratif.
- 5°) Meilleures salutations.

a	
teri.	

c.c.

ILO

A Mr. Louis NDABA HAGAMYE
Directeur du Bureau de Zone
OIT/KINSHASA
From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP-RWA/88/010

Your Ref. Votre

BIT

Date

Our Ref. Notre 137/15.30 Initial(e)s MP/jm

Date 10/06/1991

Subject :

Reclassification de Mr. MBARUSHIMANA

- 1°) En vue de la reclassification de Mr. Télesphore MBARUSHIMANA qui exerce les fonctions d'assistant administratif au Programme RWA/88/010 "COOPERATIVES" depuis le 01 janvier 1991 et suite à votre mémo n° P/MBARUSHIMANA 186 du 04/03/1991.
- 2°) Nous vous faisons parvenir dûment rempli le questionnaire de description des tâches ainsi qu'une copie de l'organigramme du personnel de RWA/88/010.
- 3°) Nous vous rappelons que Mr. MBARUSHIMANA Télesphore a exercé les fonctions de secrétaire-comptable au Programme RWA/88/010 du 15 janvier 1990 au 31 décembre 1991 au grade L5/II .
- 4°) Compte tenu des nouvelles fonctions qu'il occupe depuis le 01/01/1991, nous soumettons à votre appréciation notre proposition de porter le statut de l'intéressé au niveau L6 avec effet rétroactif.
- 5°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Mr. Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zon OIT/KINSHASA	e
c.c.			Prom De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP"	House
			Your Ref. Votre	Date
			Our Ref. Notre 136/15.30	Initial(e)s MP/jm
				Date 10/06/1991

Subject :

.Rapport annuel Mr. MUTESA

- 1°) Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport annuel d'appréciation établi en faveur de Mr. MUTESA Modeste, Chauffeur de RWA/88/010 pour la période du 11/07/1990 au 10/07/1991.
- 2°) Meilleures salutations.

CL

ILO MEMORANDUM

BIT

A Mr. Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA

c.c. Mr. le Représentant Résident PNUD - KIGALI From

De MONNET PAQUET Jean Michel

CTP - RWA/88/010

Your Ref. Votre

Date

Our Ref.

Notre 135/15.30

Initial(e)s MP/jm

Date 10/06/1991

Subject :

Renouvellement contrat MUTESA

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander le renouvellement du contrat de travail de Mr. MUTESA Modeste, chauffeur de RWA/88/010 qui expire le 10/07/1991.
- 2°) Nous sollicitons le renouvellement jusqu'au 31 décembre 1991 pour une conformité avec les autres contrats des agents de RWA/88/010.
- 3°) Meilleures salutations.

MEMORANDUM ILO BIT C.C.

A Madame Marie Rose FORSINETTI Chargée d'Administration PNUD KIGALI

From

De MONNET PAQUET Jean Michel

CTP- RWA/88/010

Your Ref

Our Ref.

Votre 119/91/ADM/GENERAL

Date 07/06/1991

Initial(e)s MP/jm

Date 13/06/1991

Subject Objet Liste du personnel local et international - RWA/88/010

10) Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la liste actualisée du personnel local et international du Programme COOPERATIVES/BIT RWA/88/010.

Notre 145/15.30

- 20) Je vous en souhaite bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

LISTE DU PERSONNEL LOCAL ET INTERNATIONAL PROGRAMME COOPERATIVES "RWA/88/010"

NOMS ET PRENOMS		FONCTION	DEPENDANTS	
A.	Personnel International MONNET PAQUET Jean Michel	CTP	MONNET PAQUET Godelieve, épouse MONNET PAQUET Vanessa , enfant MONNET PAQUET Cedric , enfant MONNET PAQUET Kevin , enfant	
	NASFI Hatem	VNU	NASFI Hedia , épouse NASFI Oussama , enfant NASFI Insaf , enfant	
В.	Personnel Local HABIMANA Pierre	Expert National	BAHUFITE Véronique, épouse HABIMANA Elvis , enfant HABIMANA Elyvin , enfant	
	MBARUSHIMANA Télesphore	Assistant Admin.	UWIZEYE Marie-Noëlle, épouse	
	MUNYAKAZI Jacqueline	Secrétaire-Compt.	MUGEMANA Hervé , enfant MUGEMANA Marie-Inès, enfant	
	HATUNGIMANA Déogratias	Chauffeur	KABAGWIRA José , enfant	
	MUTESA Modeste	Chauffeur	MUKAMBUGUJE Madeleine, épouse MUKASAFALI Dévota , enfant KAYITESI Claudette , enfant MUTESA Eric , enfant UMUTESI Marie Claire , enfant GATSINZI Patric , enfant MUTESA Pacifique , enfant	
	NZABANDORA Jean Michel	Messager		

MEMORANDUM ILO BIT A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI C.C. From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre Date Our Ref. Initial(e)s MP/jm Notre 148/15.30 Date 19/06/1991

Subject Rapport d'activités RWA/88/010 1er semestre 1991.

- 10) Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une copie du rapport d'activités de RWA/88/010 pour le premier semestre 1991.
- 20) Je vous en souhaite bonne réception.
- 30) Meilleures salutations.

C.C.

MEMORANDUM

BIT

A Monsieur Ahmadou LY
Représentant Résident
PNUD KIGALI

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010

Your Ref.
Votre

Out Ref.
Notre 147/15.30

Date 14/06/1991

Subject :

Contrat de collaboration extérieure - Mme KAYITASIRWA Emilienne

- 1°) Nous vous transmettons, pour signature, le contrat de collaboration extérieure de Madame KAYITASIRWA Emilienne (Formatrice)-LB 30.
- 2°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident	
C.C.	U	/	PNUD KIGALI From On MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	The state of the s
		-	Your Ref. Votre	1
				Date
			Our Ref. Notre N° 152/15.30	Initial(e)s MP/jm
				Date 21/06/199

Subject Objet : REMBOURSEMENT FRAIS PETITE CAISSE - LB 53

Veuillez autoriser le remboursement des frais occasionnés au cours du mois d'avril 1991 sur compte "PETITE CAISSE", pour un montant de 43.795 FRW (QUARANTE TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT QUINZE FRANCS RWANDAIS)

- d'après APE 082566 du 28/02/1991
- sur présentation en annexe des factures correspondantes.

Salutations distinguées.

MEMORANDUM BIT ILO Monsieur le Représentant Résident PNUD KIGALI From MONNET PAQUET Jean Michel C.C. CTP - RWA/88/010 Your Ref Votre Date Our Ref. Initial(e)s MP/tm Notre 155/15.30 29/06/1991

Subject : Formation des présidents d'associations agricoles

- 1°) Nous sollicitons le versement d'un montant de RWF 130.000 (soit US\$ 1,048) sur Ligne Budgétaire 30-FORMATION SUR LE TAS.
- 2°) Nous faisons référence à APE N°74039/MM/5501 du 05/02/1991 pour US\$ 8,950 LB30 APE N°082566 du 28/02/1991 pour US\$ 16,050 LB 30
- 3°) Nous vous informons que cette formation se déroulera du 22 juillet au 17 a o û t 1991 et concernera 143 présidents d'associations paysannes de base répartis en 4 groupes successifs.

 Voir notre mémo n°089/15.30 du 02/04/1991 de transmission du programme prévisionnel de formation mars 1991 février 1992.
- 4°° Les dépenses à engager sont les suivantes :
 - . déplacement des participants 200FRW x 143 = 28.600 FRW
 - . frais de rapport = 40.000 FRW
 - . divers & imprévus = 61 400 FRW (5% montant global du coût de la formation)
- 5°) Haute considération.

(2.7.91 Anticidents (réferences cités)

ILO	MEMORANDUM BIT	A A. Busca Chef Service des Prestations - Benefits Branch BIT - GENEVE
c.c.	0	Do MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
	(X	Your Ref. Votre Date
		Our Ref. Notre 159/15.30
		Date 09/07/1991

Subject : ASSURANCE DES EXPERTS NATIONAUX

- J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe, pour suite à donner, le formulaire d'assurance dûment complété, en faveur de Mr HABIMANA Pierre, Expert National au Programme COOPERATIVES "RWA/88/010".
- 2. Bonne réception

To: Field Offices Date: 8 FEB 91

National Expert Insurance

To facilitate claims processing under the revised National Expert Insurance Policy, please complete the following and return it to P/PREST by FAX or pouch. Please notify P/PREST of all future national expert staff changes.

National Experts in your Office

Name

Contract Period Start End

Title

HABIMANA Pierre 01/01/1991 31/12/1991

EXPERT NATIONAL RWA/88/010

N.B.: à compter du 01/07/1991

Thank you.

em Yary

Colleen McGarry Compensation Secretary P/PREST, room 3-58 telephone (41 22) 799 74 07 FAX (41 22) 788 10 93 ILO MEMORANDUM

BIT

A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE

Directeur du Bureau de Zone

OIT, KINSHASA

From

De MONNET PAQUET Jean Michel

CTP - RWA/88/010

Your Ref.

Votre

Date

Our Ref.

Notre N°158/15.30

Date 09/07/1991

Subject : Feuilles de congé du Personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir les feuilles de congé du personnel d'appui administratif du Projet RWA/88/010 "COOPERATIVES" pour le mois de juin 1991.
- 2°) Veuillez trouver aussi ci-joint l'attestation de repos de médical du chauffeur HATUNGIMANA Déogratias établi pour 6 jours à partir du 24/06/1991 pour suite à donner.
- 3°) Salutations distinguées.

ILO MEMORANDUM

BIT

- c.c. Mr. NDABA HAGAMYE Directeur OIT/KINSHASA
 - Mr. FAZZIO Chef COOPERATIVES BIT/GENEVE
 - Mr. SCHWETTMANN
 Conseiller Régional
 COOPERATIVES
 OIT/KINSHASA

A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI

From

Do Jean Michel MONNET PAQUET CTP RWA/88/010

Your Ref. Votre

Date

Our Ref.

Notre 162/15.30

Initial(e)s MP/jm

Date 15/07/1991

Subject :

Rapport d'avancement et d'évaluation interne du projet RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre en six exemplaires le rapport d'avancement et d'évaluation interne du projet RWA/88/010 selon le modèle PNUD pour la période du Ol octobre 1989 au 15 juillet 1991 en vue de la tenue de la réunion tripartite prévue en date du 24 octobre 1991.
- 2°) Le rapport s'est basé essentiellement sur les produits tels qu'ils ont été reformulés dans le document transmis le 18/09/1990 aux parties concernées par mémo n° 163/15.30 et examiné lors de la tripartite du 28 septembre 1990 sur RWA/88/010
- 3°) Nous avons transmis en date du 08/07/1991 le document de projet comportant l'addendum élaboré par le BIT suite aux recommandations formulées lors de la dernière réunion tripartite qui s'est tenue le 28 septembre 1990. Ce PRO-DOC réactualisé intègre dans la partie budget une requête financière de US\$ 268 100 qui devait être examinée par le Comité d'étude des projets le 10 juillet 1991.
- 4°) Très haute considération.

Subject : RAPPORT DE RECEPTION ET D'INSPECTION

- 1°) Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les rapports de réception et d'inspection pour les LPA numéros 73849/MM, 73876/MM et ALS n°80837.
- 2°) Je vous en souhaite bonne réception
- 3°) Salutations distinguées.

ILO	MEMORANDUM	ВІТ	To A Monsieur Ahmadou LY Représensant Résident PNUD KIGALI	
c.c.			From Oo MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	- Shippe
			Your Ref. Votre	
				Date
			Our Ref. Notre N°160/15.30	Initial(e)s MP/tm
				Date 12/07/1991

Subject : Paiement salaire MUTESA - Chauffeur RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de solliciter le paiement anticipé du salaire de Monsieur MUTESA Modeste, chauffeur au Projet RWA/88/010 pour la période du 01/07 au 31/08/1991.
- 2°) Monsieur MUTESA est engagé depuis le 11 juillet 1990. Il achève une année complète de présence au service en date du 10 juillet 1991.
- 3°) Son contrat fait l'objet d'une demande de renouvellement ainsi que l'atteste la copie du mémorandum adressé à cet effet à Monsieur NDABA Directeur du Bureau de Zone à l'OIT/KINSHASA.
- 4°) Monsieur MUTESA bénéficie d'un congé annuel normal de 30 jours ouvrables à compter du l1 juillet 1991 et reprendra le service le 26/08/1991. Il se trouvera donc en congés au moment de 2 jours de paie : les 25 juillet et 25 août 1991. Il peut donc prétendre au paiement de son salaire par anticipation pour la période des congés ainsi établie.
- 5°) Je vous prie de bien vouloir autoriser le paiement d'un montant de RWF 34.088 équivalent à 2 mois entiers de salaire.
- 6°) Haute considération.

ILO MEMORANDUM BIT Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI C.C. From Oo Jean Michal MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 Your Rel. Votre Our Ref. Initial(e)s MP/jm Notre 165/15.30 Date 17/07/1991

Subject :

Contrat de collaboration extérieure (Formateurs)

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre pour signature les contrats de collaboration extérieure que notre projet propose à 2 formateurs pour une période de 4 mois.
- 2°) Le financement nécessaire à cette consultation existe sur LB 33 Formation sur le tas.
- 3°) L'autorisation de paiement extérieure intègre le principe de collaboration extérieure et présente les caractéristiques suivantes

LB 33 APE N° E74039/MM/5501 du 05/02/1991 de US\$ 8 950

LB 33 APE N° O 822566 du 07/03/1991 de US\$ 16 050

LB 33 total autorisé

US\$ 25 000

- 4°)

 La ligne budgétaire 33 Formation sur le tas offre actuellement un solde de US\$ 4 800 (RWF 619 200) suffisant pour le paiement de RWF 280 000 sollicités.

 La ligne budgétaire 33 fait d'autre part l'objet d'une révision permettant de passer de US\$ 25 000 à US\$ 42 000 pour l'année 1991.
- 5°) Haute considération.

ILO c.c.	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI From Do Jean Michel MONNET PAQUET	V.
			CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre	Date
			Our Ref. Notre N° 174/15.30	Initial(e)s MP/jm
		Teles		Date 20/07/1991

Subject :

Avance sur salaire mois de juillet 1991 - Mme MUNYAKAZI Jacqueline

- 1°) Nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre autorité l'autorisation de paiement de salaire du mois de juillet 1991 pour Madame MUNYAKAZI Jacqueline, Secrétaire-Comptable RWA/88/010.
- 2°) Le contrat de Mme MUNYAKAZI qui n'avait été prolongé que de 3 mois par le Bureau de Zone OIT/KINSHASA, en attendant l'avis médical du médecinconseil du BIT/GENEVE pour être prolongé jusqu'au 31/12/1991, a expiré le 30 juin 1991.
- 3°) Nous apprenons par le Médecin du PNUD-Kigali que le dossier médical de Mme MUNYAKAZI a été transmis au médecin-conseil du BIT/GENEVE le 11/06/1991.
- 4°) Haute considération.

ILO	MEMORANDUM	BIT A Agents du Program	me RWA/88/010
c.c Bureau de Zone OIT/KINSHASA - PNUD KIGALI - COOP/BIT/GENEVE		From De MONNET PAQUET Je. CTP - RWA/88/010 Your Ref. Votre	
		Our Ref. Notre N° 173/15.30	Initial(e)s MP/Jm Date 20/07/1991

Subject :

Justification des absences

Rappel à tous les agents du Programme RWA/88/010 "Promotion Associations Coopératives": NZABANDORA - HATUNGIMANA - MBARUSHIMANA - HABIMANA - NASFI - MUTESA - Mme MUNYAKAZI.

1°) Absence au service motivée pour des raisons personnelles

Elle doit faire l'objet d'une demande adressée au CTP ou à la personne désignée en cas d'intérim. Les jours d'absence pour motif de convenance personnelle sont enregistrées au niveau du dossier personnel de chaque agent.

En cas d'abus ou de non respect de la disposition mentionnée ci-dessus les jours d'absence sont décomptées du temps de congé annuel à l'appréciation du CTP.

2°) Absence au service pour des raisons de santé

Elle doit faire l'objet de la présentation d'un certificat médical présenté au chargé d'administration au jour de la reprise du service et classé dans le dossier personnel de l'agent concerné. En cas de non respect de cette disposition, les jours d'absence sont décomptés du temps de congés annuels.

3°) Horaire de travail

8H00' - 16H00'

- . Les déplacements sur le terrain ne permettent pas toujours de respecter cet horaire officiel.
- . Toutes les dispositions sont prises pour assurer le déplacement du personnel de son domicile à son lieu de travail.
- N.B.: Dans la mesure du possible, et dans un esprit de collaboration en vue de l'efficacité de l'équipe, tout agent empêché (convenance personnelle, maladie, ...) informe le programme de son retard ou de son absence dans les meilleurs délais (téléphone, porteur...).

ILO **MEMORANDUM** BIT Agents RWA/88/010 (TOUS) c.c. - COOP/BIT/GENEVE From - Bureau de Zone De MONNET PAQUET J.M. OIT/KINSHASA CTP - RWA/88/010 - PNUD/KIGALI Your Ref. Votre Date Our Ref. Initiallels MP/jm Notre Nº 172/15.30 Date 20/07/1991

Subject :

NOTE DE SERVICE

L'INDEMNITE DE MISSION - Principes d'attribution pour les sorties sur la zone RUGENDE-RUMIRABAHASHYI - GISHAMBA - ISUMO.

Actualisation mémo N° 135/15.30 du 12/07/1990

Objectif:

- . L'indemnité de mission est perçue dans le cadre de la journée de travail continu sur terrain allant de 8HOO' à 16HOO' au moins, c'est-à-dire 8HOO' continues.
- . Exemple d'une journée continue :

on quitte le bureau à 8H00' le matin

on travaille jusqu'à midi

on observe un moment de repos destiné à la restauration si nécessaire (30' à 1 heure)

on reprend les activités normales on rentre vers16H00'.

Observations:

- l- L'indemnité de mission est versée pour faire face aux frais de restauration occasionnés par le temps de repos ;
- 2- Une journée compte 8 heures de travail
 - . dans la mesure où le travail est continu le temps de repos ne peut pas excéder 30 minutes
 - . si le temps de repos dépasse la durée conventionnelle de 30 minutes, le terme de la journée est reculé du temps supplémentaire consacré au repos.
- 3- Toute mission de terrain fait l'objet d'un enregistrement au départ et au retour.

Cas où l'indemnité de mission ne peut pas être perçue

- . Quand l'agent rentre du terrain et prend son repas à son domicile quelle que soit l'heure du retour
- . Quand l'agent rentre du terrain et prend son repas à son domicile et reste chez lui
- . Quand l'agent rentre du terrain et prend son repas à son domicile et revient travailler au bureau.

Cas particulier des chauffeurs

- . Le chauffeur chargé du ramassage du personnel peut bénéficier du paiement d'heures supplémentaires (2 heures par jour au maximum)
 - . s'il accomplit le quotat hebdomadaire de 44 heures
 - s'il n'est pas en mission comme spécifié ci-dessus (impossibilité de cumuler les 2 indemnisations).

ILO c.c.	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI From De Jean Michel MONNET PAG CTP - RWA/88/010	QUET
			Your Ref. Votre	Date
			Our Ref. Notre N° 171/15.30	Initial(e)s MP/jm
0.1				Date 19/07/1991

Subject Objet

Paiement frais d'enquête socio-économique.

- 1°) Nous faisons référence à notre FAX N° 597 du 17/05/1991 adressé à BIT/GENEVE sollicitant l'APE de US\$ 1 500 permettant le financement d'une enquête socio-économique.
- 2°) Nous nous référons au télex de EQUIPRO BIT/GENEVE n° K3958 de FEISTAUER en date du 20/06/1991 autorisant le paiement de RWF 186 000.
- 3°) Nous vous informons que deux mois d'honoraires d'enquêteur sont payés par PNUD Kigali.
- Nous sollicitons le règlement de RWF 74 000 comprenant le remboursement des frais de . déplacement de l'enquêteur RWF 20 000 (déjà engagés) . rapport, divers et imprévus RWF 54 000 (à engager) tels que mentionnés et prévus par APE BIT/GENEVE.
- 5°) Il faut noter que 2 mois d'honoraires restent à payer, pour cette première phase d'enquête, au consultant qui bénéficie d'un contrat de collaboration extérieur : juillet 1991 = RWF 28 000; août 1991 = RWF 28 000.
- 6°) Prière libeller chèque RWF 20 000 au nom de Monsieur NSANZUMUGABA Boniface, Enquêteur.
- 7°) Prière libeller chèque RWF 54 000 au nom de Monsieur MONNET PAQUET, CTP.
- 8°) Haute considération.

ILO	MEMORANDUM	BIT	A Représentant Résiden PNUD - KIGALI	
c.c.			From Do Pour le CTP en congé MWUMVANEZA Cyrille Coordinateur Nationa Your Rof. Votre	Mullif
				Date
			Our Ref. Notre 182/15.30	Initial(e)s CM/jm
				Date 07/08/1991

Subject Objet: FORMATION DES PRESIDENTS DES GROUPEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DU MARAIS RUGENDE/RUMIRABAHASHYI

- 1°) Le Projet RWA/88/010 "COOPERATIVES" organise à l'Institut Africain et Mauricien des Statistiques et d'Economie Appliquée "IAMSEA" une formation au bénéfice de 143 Présidents des Groupements Socio-Economiques exploitant le marais de Rugende/Rumirabahashyi.
- 2°) Cette formation se déroulera du 22 juillet au 17 août 1991 en 4 étapes, par groupe de 35 personnes comme suit :

Semaine du 22 au 27 juillet 1991 ler groupe Semaine du 29 au 03 août 1991 2ème groupe Semaine du 05 au 10 août 1991 3ème groupe Semaine du 12 au 17 août 1991 4ème groupe.

3°) Le coût total de cette formation est évalué à UN MILLION DEUX CENTS QUATRE VINGT NEUF MILLE FRANCS RWANDAIS (1.289.000 FRW) calculé comme suit :

HEBERGEMENT		357.500 FRW
500 FRW/personne x 143 personnes x 5	jours = 357.500 FRW	
NOURRITURE (petit déjeuner - déjeuner		643.500 FRW
900 FRW/jour x 143 personnes x 5 jour	= 643.500 FRW	
LOCATION SALLE		30.000 FRW
1500 FRW/jour x 5 jours x 4 groupes	= 30.000 FRW	
HONORAIRES INTERVENANTS		50.000 FRW
2500 FRW/jour x 5 jours x 4 groupes		
LOISIRS (séance vidéo)		12.000 FRW
1500 FRW/séance x 2 séance/groupe x 4	4 groupes	
FRAIS ADMINISTRATIFS (papiers, photocopédagogiques)	ppies, téléphone, outils	40.000 FRW
*FRAIS ASSISTANTS		66.000 FRW
3000 FRW/assistant/jour x 22 jours		
DEPLACEMENTS		28.600 FRW
200 FRW/personne x 143 personnes		(1 /00 PDU
DIVERS & IMPREVUS (5%)		61.400 FRW
TOTAL	10,395 US\$	1.289.000 FRW

- 4°) Les frais liés à cette formation seront facturés par l'institut (IAMSEA) et seront payés sur Bon de commande par PNUD/KIGALI après vérification et accord de RWA/88/010.
- 5°) Un montant de 130.000 FRW a été déjà versé à RWA/88/010 par PNUD KIGALI pour les rubriques : frais de rapport, déplacements des participants et divers & imprévus.
- 6°) Le montant global des dépenses sera supporté par la ligne budgétaire 30-formation.
- * FRAIS ASSISTANTS: Ils sont calculés à base des indemnités de mission accordées aux agents d'IWACU et d'INADES (sans prise en charge) et qui provisoirement devaient épauler RWA/88/010 dans l'encadrement des apprenants. Nous avons minimisé les coûts en utilisant les formateurs du projet.

 Il leur sera accordé une indemnité forfaitaire de 1200/jour/personne représentant la différence entre l'indemnité prévue (3.000 FRW) et la prise en charge (1.800 FRW).

ILO MEMORANDUM c.c.	віт	A Monsieur Louis NDABA Directeur du Bureau OIT/KINSHASA From Do Pour le CTP en con MWUMVANEZA Cyrille Coordinateur Nation	de Zone	
			Your Ref. Votre	Date
			Our Ref. Notre 180/15.30	Initial(e)s CM/jm
				Date 05/08/1991

Subject :

Transmission feuilles de congé Personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre les feuilles de congé du personnel RWA/88/010 pour le mois de juillet 1991.
- 2°) Meilleures salutations.